Vol. XXXVIII   Saint-Boniface, Manitoba, 28 Juillet 1909.   No. 38

ABONNEMENT

Canada .... $1.00 par année
Etats-Unis .... 1.50 "
Europe (compris le port) .... 2.50 "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne ....12 cents
Chaque insertion subséquente .... 8 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures, seront insérées au taux de 25 cents chacune.

AVIS Les annonces pour la France et l'étranger (sauf le Canada) sont reçues exclusivement à la PUBLICITE FRANCAISE ET INTERNATIONALE 42, rue du Cardinal-Lemoine, à Paris, qui a seule le monopole et la responsabilité de ce service.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN, Imprimeur.
TELEPHONE 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

LE MANITOBA,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA.

LE MANITOBA

Cette Province a 41,169,089 acres de terre dont 6,019,200 acres à surface d'eau aux termes de l'agriculture. Nous avons donc toujours assez d'humidité pour assurer le succès des récoltes.

Il y a encore 25,000,000 acres inoccupés, pouvant être divisés en "Homestead" ou être achetés.

La population en 1901 était de 255,211; elle est maintenant d'environ 400,000 ou à près doublée en sept ans.

Winnipeg en 1901 avait une population de 42,240, elle a maintenant 115,000, ou elle a plus que doublé sa population en sept ans.

Les facilités de transport sont presque parfaites; rayonnant de Winnipeg, environ 3,516 miles de chemins de fers sillonnent la Province. Trois trains transcontinentaux laissent Winnipeg chaque jour, et c'est seulement une affaire de quelques mois, quand il y en aura cinq; et ceux qui vont y être ajoutés sont le "Grand Tronc Pacific" et le "Canadian Northern."

Voilà des indications des progrès de la Province dans toutes directions; et c'est le bon endroit pour vous fixer car aucun autre pays ne peut montrer la même augmentation dans le même temps.

Aux Visiteurs

Ne passez pas à Winnipeg sans voir les terrains à vendre du Gouvernement et des chemins de fers, et procurez-vous d'amples informations pour ce qui en est des "Homestead" et des opportunités de placements.

R. P. ROBLIN,
Premier et Ministre de l'Agriculture
et de l'Immigration

Pour renseignements spéciaux, adressez-vous
JOSEPH BURKE, 178 Ave Logan Winnipeg, Man.
JAS. HARTNEY, 77 York Street, Toronto Ont

Clémenceau est battu

Le gouvernement Clémenceau, le gouvernement de la haine et de la persécution religieuse, est battu, par une majorité de trente-six voix.

On lit avec intérêt les détails de la chute de cet homme que les journaux anglais appellent le plus grand homme d'Etat de France.

Du talent, certes, Clémenceau en a, mais il a encore plus d'audace. L'audace l'a maintenu au pouvoir pendant longtemps; c'est l'audace aussi qui l'a perdu.

M. Clémenceau a régné par la terreur. Sans principe, il a renié tout ce qu'il professait autrefois, excepté sa haine contre les catholiques, et à toutes les protestations que sa politique soulevait un peu partout, il a répondu par les menaces qui suffisaient souvent à calmer ses adversaires, et par la force, quand les menaces ne prenaient pas. Tellement qu'on en était arrivé à se demander si le régime Clémenceau ne finirait pas par une dictature.

Or, au moment même où beaucoup d'esprit se posaient cette question, M. Clémenceau succombe sous le coup d'un incident que son audace a provoqué.

On discutait le rapport de la Commission d'enquête sur l'état de la marine, qui démontre qu'à l'heure actuelle la marine de ce pays en alliance avec les grandes puissances du monde ne vaut rien où à peu près et qu'il faudra plus d'un milliard de francs pour la rendre efficace en cas de conflit. Des critiques avaient avec raison, établi que la responsabilité d'un état de choses aussi regrettable retombait dans une bonne mesure sur l'administration Clémenceau, qui n'a pas su y remédier plus tôt et empêcher la désorganisation quasi complète de la marine française M. Delcassé dirigeait l'attaque. La majorité qui aurait dû renverser Clémenceau sur cette question même se disposait à le maintenir parce qu'il avait promis des réformes. C'est alors que M. Clémenceau, se croyant sûr de la victoire, a voulu faire d'une pierre deux coup en orientant le débat de façon à donner au vote le caractère d'une humiliation personnelle pour M. Delcassé.

Mais en rappelant l'incident d'Algésiras à la suite duquel M. Delcassé donna sa démission comme ministre des affaires étrangères, M. Clémenceau ramenait sur le tapis la question d'honneur national. C'était une imprudence. M. Delcassé en saisit immédiatement toute la portée. D'un mot il fit surgir tout le passé de Clémenceau en l'accusant de n'avoir semé que des ruines, même dans la marine, où il n'a rien fait pour remédier au mal qu'il dénonçait si violemment en 1904. C'était assez pour réveiller toute les haines contre Clémenceau. Le votre l'a prouvé, Clémenceau est battu.

Qui lui succèdera?

Il est malheureusement très possible que ce soit M. Briand, ministre de la justice dans le cabinet défait. Dans tous les grands débats qui ont eu lieu à la chambre des députés, l'on a vu M. Briand au premier rang, enveloppant son esprit sectaire de formes onctueuses qui lui donnent les apparences d'un conciliateur ne désirant que la liberté pour tous, et prenant une maîtrise considérable sur la majorité de la chambre. Il est peut-être encore plus dangereux que Clémenceau.

(*L'Evénement*)

N. de la R. M Briand a en effet été appelé à former un ministère et il a réussi immédiatement.

Mort de Don Carlos

LE PRÉTENDANT AU TRONE D'ESPAGNE

Don Carlos, de Bourbon, le prétendant au trône d'Espagne, est mort à Varez, en Lombardie le 18 du courant.

Don Carlos, duc de Madrid qui en vertu d'une loi spéciale de succession passée sous Philippe V, se prétendait le souverain légitime d'Espagne, sous le nom de Charles VII, est né à Laybsch, en Autriche, le 30 mars 1848.

Son père, Don Juan était le frère de Charles VI, connu sous le nom de comte De Montemolin, en faveur duquel les insurrections carlistes ont été organisées en 1845, 1855 et 1860.

Comme Charles VI est mort en 1861 sans enfants, ses droits au trône passèrent à son frère Don Juan. En octobre 1868, Don Juan abdiqua en faveur de son fils, dont l'étendard fut déployé dans le nord de l'Espagne en 1872 par quelques-uns de ses partisans. Mais jusqu'à présent les révolutions carlistes n'ont eu aucun succès.

Le charbon dans l'Ouest

Le comité exécutif de la chambre de commerce de l'Ouest du Canada a fait un nouveau pas dans sa campagne en faveur de la réduction des tarifs pour le transport du charbon dans l'Ouest. Il a démandé aux compagnies de chemin de fer de réduire leurs tarifs et de faire disparaitre leurs distinctions injustes Les délégués de Moosejaw, constatant que cette ville souffrait plus encore que les autres de l'état de choses actuel, a demandé de porter la question devant la commission des chemins de fer.

Les représentants des chemins de fer ont répondu qu'un nouveau tarif est en voie de préparation et sera prêt au commencement d'août. Les représentants de la chambre de commerce, cependant, trouvent que les réductions offertes sont insignifiantes, et il est probable que la cause va être portée devant la commission des chemins de fer.

Cent cinquante navires de guerre "tous prets au combat"

C'EST LA REPONSE DE L'AMIRAUTE A CEUX QUI PRETENDENT QUE LA GRANDE-BRETAGNE EST SANS MARINE ET SANS DEFENSE.

Londres.—Une grande flotte de navires de guerre, forte de cent cinquante navires, a s'est réunie, le 17 juillet sur la Tamise, et pendant une semaine la population de Londres a eu presque à ses portes la fine fleur de la marine britannique. Du palais législatif, où les sous-marins et les torpilleurs étaient amarrés jusqu'à la Nore, où les derniers modèles du type "Dreadnought" ont jeté l'ancre, on apercevait toutes sortes de navires, et la rivière présentait un spectacle d'une animation extraordinaire.

Cette flotte représente un déplacement de 750.000 tonneaux et a coûté $310,000,000, et le personnel des équipages se compose de 42,000 officiers et marins.

Un plus grand nombre de navires, exactement cent soixante-cinq, se sont réunis à Spithead pour la revue de 1897, mais au moins trente de ces navires ne pouvaient ni avancer sous leur propre vapeur ni prendre part à un combat, et n'étaient là que pour faire figure. La flotte maintenant réunie sur la Tamise, ne compte pas une seule unité inutile ou démodée. Chacun de ces cent cinquante navires pourraient se battre à une minute d'avis.

Le but de ce superbe déploiement de la force navale de la Grande Bretagne est surtout de faire contre poids à la panique. Le malaise règne partout en Grande Bretagne. L'inquiétude de ressentie dans les sphères élevées au sujet de la condition des défenses du pays a fait naître l'appréhension et le pessimisme dans tout le corps politique. La présence de cette immense flotte dans les eaux de la Tamise, est la réponse de l'amirauté.

"On a fait croire au pays, dit l'amiral Fisher, que nous n'avions pas de marine. Les millions de sujets britanniques savent maintenant qu'il y a sur les bords de la Tamise et voir par eux-mêmes la grande réalité".

—A vendre par MM. Guilbault et Cie., du bois de première qualité: épinette, tremble et cyprès, en gros et en détail. Téléphone 604.

Le Manitoba

MERCREDI, 28 JUILLET 1909

Qu'à cela ne tienne !

Nous lisons dans la *Croix* :

Pourquoi le *Manitoba*, au lieu de dépenser ses précieuses (?) colonnes à la reproduction d'un article de la *Revue française*, signé par un certain Demanche, ne publie-t-il pas la protestation que le clergé séculier de Prince Albert vient de signifier à M. l'abbé Bérubé? Cette protestation, dans les circonstances, est pourtant beaucoup plus éloquente que les chiffres fantaisistes, extraits probablement par M. Demanche de quelques brochures *ministérielles*.

Nous répondons à cette remarque, si obligeante, si courtoise et si pleine d'esprit, que nous pouvons reproduire l'article d'un *certain* Demanche—admirez comme la *Croix* est renseignée sur les écrivains de France'— et reproduire aussi la protestation du clergé de Prince Albert.

Les deux documents ne se contredisent pas. De son côté, monsieur Demanche, qui en connait dix fois plus long que la *Croix* sur l'Ouest canadien, a raison d'encourager la population française d'y émigrer; de l'autre, le clergé de Prince Albert a raison de remettre à sa place, monsieur l'abbé Bérubé, qui a eu l'audace inqualifiable de vanter les écoles publiques de la Saskatchewan.

Avec M. Demanche, nous ne demandons que le surplus de la province de Québec, —ceux qui sont forcés de la quitter et qui voudraient s'en aller aux Etats-Unis; avec le clergé de Prince Albert, nous soutenons que les lois scolaires des provinces de l'Ouest sont injustes.

On croit faire une malice extraordinaire en nous suggérant de montrer à nos lecteurs la lettre des prêtres de la Saskatchewan. Qu'à cela ne tienne! La voici :

Prince-Albert, Sask.
8, juillet 1909.

A sa Grandeur Monseigneur Pascal, évêquede Prince Albert.
MONSEIGNEUR

Avant de la livrer à la publicité, nous avons cru de notre devoir de déposer aux pieds de Votre Grandeur la protestation suivante, que nous envoyons également à Son Excellence le Délégué Apospolique et à sa Grandeur Monseigneur Langevin, Métropolitain :

Les quelques prêtres qui forment le clergé séculier du jeune diocèse de Prince-Albert en Saskatchewan, réunis pour les exercices de la retraite pastorale, ont jugé à propos, pour sauvegarder leur honneur et dégager leur responsabilité personnelle de protester contre les écrits et les paroles d'un prêtre nouvellement arrivé dans leurs rangs.

Il est faux de dire que la législation scolaire dans le Nord-Ouest soit satisfaisante pour des cœurs catholiques. Dans les centres catholiques, il est vrai, le catéchisme peut être enseigné dans l'école, soit par l'instituteur, soit par le prêtre, soit par toute autre personne approuvée par les commissaires, de trois heures et demie à quatre heures. De plus, à la rentrée des classes, on pourra placer entre les mains des enfants la série des livres catholiques approuvés par les écoles de l'Ontario.

C'est là le maximum des concessions faites à l'enseignement catholique dans nos écoles publiques de la Saskatchewan.

Que l'un d'entre nous se déclare satisfait de cette législation, e fait est possible; pour nous, nous déclarons que nous ne le sommes pas et ne pouvons pas l'être.

Faux aussi de prétendre que les missions sauvages sont abondamment pourvues de toutes les ressources qui leur sont nécessaires et que toutes les offrandes pour les missions doivent être dirigées vers les nouvelles paroisses fondées par les blancs.— The indian and half-breed missions are fairly well provided for, while our missions among the white settlers are absolutely destitute of everything. Secular clergy and help are specially wanted... (May, 27 1909).

Sans doute, dans nos nouvelles paroisses où tout est à créer, presbytère, église, vases sacrés, ornements, mobilier d'église, nous avons beaucoup à lutter contre les difficultés matérielles, et le plus grand nombre d'entre nous vit bien pauvrement mais nous aimons à reconnaître que nos vaillants confrère qui évangélisent les sauvages dans les missions du Nord, loin de toute civilisation, sont plus à plaindre et plus méritants que nous: nous ne voudrions jamais bénéficier de la générosité publique à leur détriment.

Nous estimons que l'œuvre de la civilisation dans le Nord-Ouest est une belle œuvre.

Que nos frères catholiques de la province de Québec, au lieu d'émigrer aux Etats-Unis, viennent renforcer nos rang. Ils rencontreront ici des avantages matériels incomparables. En choisissant bien leur place, ils trouveront bien des prêtres pour les recueillir et les évangéliser; et si la situation scolaire ne donne pas toute satisfaction, ils comprendront, parce que nous en dit, qu'elle est préférable encore à celle des Etats-Unis.

Mais nous voulons que cette colonisation se fasse par des procédés honnêtes; l'Ouest canadien offre assez d'avantage sans qu'il soit nécessaire d'attirer les gens par des promesses irréalisables.

Surtout, nous ne voulons pas que la colonisation catholique soit l'occasion de spéculations éhontées.

J.C. Sinett S.-Ignace,
S. B. Bourdel, S.-Rogatien et S.-Donatien.
P. E. Myre, S.-Isidore.
L. Perronet, S.-Solange.
T.-H. Schmid, Lac-Canard.
L. Voisin, Bonne Madone.
P. Barbier, Domremy.
H. Chauvin, Marcelin.
P. Esquirel, Lac Brochet.
J.-B- Julien, S.-Hippolyte.
L. Leduc, S.-Patrice.
D.-M. Gamache, Kelvington.
P. Le Floch, S.-Brieuc, absent.

Joe Martin

Le fameux "fighting" Joe Martin, l'auteur de notre loi 1890, ancien premier ministre de la Colombie Anglaise va avoir un siège à la chambre des Communes, en Angleterre. Son élection semble assurée dans la division Est de St. Pancras rendue vacante par la retraite de Hugh Cecil Lea. Les libéraux qui l'ont adopté pour leur candidat sont sûrs de son élection.

La representation proportionnelle

Le système de représentation proportionnelle fait de nouveaux adeptes un peu partout, même au Canada.

Le "Mail & Emptre" n'est pas loin de croire que nous devrions l'adopter, afin que la minorité ne soit pas complètement ignorée dans l'administration de la chose publique.

Tous ceux qui examinent la situation, dit-il, doivent admettre que la réforme suggérée est excellente, et que, s'il est possible de lui donner une forme pratique qui permette de la mettre en vigueur, on devra tôt ou tard l'adopter.

Dans l'état actuel des choses, une minorité peut ne pas avoir de voix dans l'assemblée représentative dans le corps législatif. Le temps viendra où le parlement sera le miroir de toutes les opinions courantes.

La marine Anglaise

La "Tribune" de New-York a suivi avec intérêt les dernières manœuvres de la marine anglaise. En les comparant avec les manœuvres de 1897 et de 1902, le journal américain constate que les navires qui y figuraient sont de construction récente et du dernier modèle. Trente-deux cuirassés sur quarante ont moins de dix ans, et tous les torpilleurs sont absolument modernes.

La marine anglaise reste donc la première du monde.

Feu M. Arthur Prieur

La mort a frappé la semaine dernière un homme bien connu dans les cercles politique de notre pays et surtout dans le parti conservateur: M. Arthur Prieur, qui s'est éteint à la suite d'une opération, à l'âge de 56 ans.

M. Prieur, fils d'un vieux patriote de 1837, était un homme de combat. Il était l'un des membres les plus actifs du parti conservateur, mais grâce à son affabilité, il n'avait point d'ennemis.

La politique n'a pas manqué de lui demander des sacrifices. Elle en a fait ensuite une victime. Après avoir été un fidèle soutien de sir Hector Langevin, il entra dans le service civil.

En 1896, il demissionna pour accepter la candidature ministérielle dans Soulanges où il fut battu. Il passa alors par de dures épreuves.

Mais toujours courageux, il fit autant que possible, face aux nombreux orages.

Il s'occupa de l'organisation de son parti en des jours bien difficiles. Souvent s'immolant pour d'autres, il s'exposa à recevoir d'amères reproches. Et l'on sait quelle dose de patience il faut pour remplir la charge d'organisateur d'un parti dans l'opposition.

Il a quitté le monde muni de tous les secours et de toute la puissance de la religion qu'il ne cessa jamais de pratiquer avec foi.

Qu'il repose maintenant dans la douce paix du Seigneur.

Nous offrons à sa famille l'expression de nos plus sincères sympathies.

(*Le Canadien*)

N. de la Rédaction: Feu M. Arthur Prieur était frère de notre concitoyen, M. E. Prieur, de Saint. Boniface.

Feu M. Leon Morrissette

Les funérailles de M. Léon Morrissette, autrefois de cette ville, eurent lieu, hier matin à l'église du Sacré Cœur. Un grand nombre de parents et d'amis ont témoigné l'estime qu'ils avaient pour le défunt en accompagnant ses restes mortels à l'église et au cimetière Ste Marie, où ils reposeront désormais.

Le Révérend Père Portelance, O. M. I. célébra le service divin, assisté des RR. PP. Poitras et Blais, comme Diacre et sous Diacre. Remarqué au chœur: M. l'abbé Chabot.

Le deuil était conduit par M. Adélard Morrissette, frère du défunt, Mesdemoiselles Lalonde, Messieurs Lalonde de Winnipeg, M. Pierre Dumas, de St Vital et un grand nombre d'autre parents.

Avec l'aide de madame Faby organiste et sous la direction de M Vigor Rho un chœur puissant chanta le prières de l'Eglise, si belles et si consolantes en cette triste occasion.

A madame Morrissette et aux autres membres de la famille en deuil, nous offrons nos vives sympathies.

Le violon mecanique

Le violon mécanique manquait: un M. Mills vient de l'inventer. C'est comme le piano et autres outils d'art, un instrument qui avale des cartons troués et qui rend, en échange, du rêve et de l'infini. Il est à base d'électricité. Chaque trou livre passage au courant qui, à l'aide d'un électro aimant, abaisse sur la corde un doigt artificiel et en même temps fait mouvoir l'archet. Cet archet est la partie la plus ingénieuse du système: il se compose d'autant de petite roues qu'il y a de cordes à l'instrument; chaque roue est colophanée; à l'appel de l'électricité, elle frotte la corde jusqu'à ce que l'on arrête et avec la douceur ou la force, la morbidesse ou la passion qu'exige le courant. M. Mills ne s'est pas contenté des quatre cordes du violon; il y a joint celles de l'alto et celles de la basse, ce qui fait qu'un appareil suffit à donner, après divers soli, des joies du quatuor. Quelle variété dans le répertoire!

La Commission Scolaire de Saint-Boniface.

Nous recevons de monsieur G. A. Rocan, le secaétaire de la commission scolaire ds St-Boniface, le rapport de l'audition de 1908.

Voici le bilan de la commission :

ACTIF	$ cts	$ cts
AMEUBLEMENT—		
Ecole du Couvent	1.663 46	
Ecole Taché	3,159 57	
Ecole Provencher	2,756 54	
Salles des Commissaires	422 70	
		8,002 27
Banque d'Hochelaga		1,220 42
PROPRIETES—		
Ecole Provencher	72 116 56	
Ecole Taché	65 779 97	
		138,896 53
		148,119 22

PASSIF		
DEBENTURES—		
Règlement No 19	27.000 00	
" " 23	93.600.00	
		120,600 00
Dépot des Soumissionnaires		10 00
Capital		27,509 22
		148,119 22

OUI OU NON

POUR RIRE
(*Du Canada*)

Parmi tant et tant de personnes qui annoncent leur séduisante villégiature, y en a-t-il vraiment une si grande quantité qui y sont?

Et parmi ceux qui y sont, y en a-t-il beaucoup qui s'y amusent?

Et chez tous ceux-là pour qui le temps passe vite, quelques uns ne sont-ils pas sans en avoir quelque regret?

Oui—ou—non?

La grande question des plages, le gros mystère des arbres verts, le pourquoi qu'aujourd'hui j'adresse aux petits oiseaux de tous les là-bas, qui ont loué un petit nid bien frais pour leur saison d'été, se mettant à l'abri des coups de soleil, de langue ou de vent!

Oui ou non, les personnes qui s'annoncent vont-elles vraiment toujours à la campagne?

En connaissez-vous qui se laissent brûler au grand soleil, sur le toit de leur maison de ville et s'illusionnent un teint bruni, des airs reposés, des toilettes sportives pour, oui ou non, qu'on croie les voir revenir d'un bord de plage quelconque, quand leurs pauvres petits souliers de toile blanche n'ont jamais seulement flairé le beau sable marin, le varech rouge, voire le plus petit caillou lavé, séché, relavé, usé par la grande mer, dans ses colères ou ses caresses!

Oui—ou—non, on fait semblant d'y croire par bonté, amabilité, indulgence ou pitié pour ces pauvrettes dont les jolies projets ne font qu'attester la faiblesse des bourses et cachent leur pardonnable mensonge de villégiature sous un petit doigt de poudre, nuance farine pas trop grillée qui s'achète trente sous la boite et donne des faux airs de voyageuse qui ne craint pas le roulis pour la bonne raison qu'elle n'en a jamais éprouvé les délices ou les barbouillements du cœur!

Oui—ou—non, les dames qui vont à la campagne s'y amusent elles, logées les trois quarts et demi du temps dans des petits hôtels pas cher où les mouches pointillent, portées aux pois tant à la mode de nos petits bas ajourés, tous les biscuits et les tartelettes du menu, enfermées dans une chambrette, grande comme leur malle, où le plus petit rêve, pour vivre, est souvent forcé de se tonifier d'un bercement de hamac sous quelque maronnier.

Oui—ou—non, elles s'ennuient souvent, les fillettes qui s'en vont à quelque plage, avec leur série de petites robes, oui—ou—non brodées, qui rêvent rapporter de leurs assauts fanfreluchés un beau parti, grand et riche, capable de faire loucher les petites amies et les jalouses voisines!

Les mamans qui passent trois mois à suivre sur la grève leurs bambins tout pomponnés de roses, et les élégantes qui s'esquivent en vitesse, partent pour ne rien dire ou disent des bêtises ou du mal pour le plaisir de parler, les jolies et belles coquettes veuves —oui—ou—non—de quelques semaines, dont le mari laissé tout seul chez lui—oui - ou—non— s'amuse ou s'ennuie en se payant aussi, puisqu'il n'est pas un chien! une bonne petite villégiature de flirt dont les gros nœuds oui ou non vous savez bien, seraient capables de cramponner le plus terrible resultat!

S'amusent-ils oui, ou non, les jeunes gens qui plantent là famille et position pour promener leur panama et leurs cigarettes sous les regards intrigants de celle qui s'en éprendra...

Oui—ou—non???

Ah! si les petits ruisseaux n'étaient pas si discrets, si les oiseaux avaient des langues de femmes... et si les clairs de lune, les beaux clairs de lune, ceux qui découpent le rivage en dentelles de feuilles ou de profils rêveurs, n'avaient pas juré de ne jamais rien dire, on le saurait peut-être...

MARGOT

Chez nous et autour de nous

—IMPORTANT POUR LES FERMIERS. Les personnes éloignées de la ville peuvent adresser leurs commandes par la malle à la MAISON BLANCHE, elles seront sures d'être consciencieusement servies et très promptement Les prix de la MAISON BLANCHE sont toujours plus bas que partout ailleurs. A NOTER : le transport est payé par la MAISON BLANCHE.

—NOS CHARMANTES CANADIENNES savent plaire à peu de frais; un gentil minois, des yeux rieurs, une taille gracieusement moulée et voilà le secret de leur puissance. Il est vrai qu'elles se servent des fameux corsets D.F.A., style directeire, qui n'ont pas de rival au Canada. Ils sont souples et forts et le prix en est minime. D'ailleurs allez faire votre choix à la MAISON BLANCHE qui vient d'en recevoir une forte consignation et selon vos moyens depuis 50 cts. jusqu'à $2, vous vous ferez une taille parfaite.

—Il nous fait plaisir d'anoncer que notre jeune ami, M. Philippe Coutu vient de subir avec succès des examens qui lui donnent son entrée officielle dans "L'association des entrepreneurs de pompes funèbres du Manitoba". Ces examens passés devant le Dr. Myers de Springfield Ohio, sont sérieux puisque sur trente-trois candidats, six seulement ont été admis. Ils sont importants au point de vue de la santé publique car ils traitent de la façon d'embaumer de manière à conserver le corps le plus longtemps possible et surtout de la destruction de tout germe de maladie contagieuse. Son Honneur le Maire Evans honora de sa présence un banquet donné au "Travellers'Hall en l'honneur des six nouveaux membres de l'association.

—PIQUE NIQUE A ST. JEAN-BAPTISTE. *Il aura lieu, jeudi le 12 août.* La paroisse du Sacré-Cœur a décidé de faire cette année son deuxième pique-nique annuel à Saint-Jean-Baptiste. Comme endroit de plaisance, le parc St. J. B. ne le cède à aucun autre. La nature s'est chargée elle-même des décors et elle semble avoir prodigué à profusion ses faveurs dans ce coin enchanteur. Aussi nul doute que les amateurs de belle nature apprendront cette nouvelle avec plaisir. C'est sur ce quoi compte le curé du Sacré Cœur, organisateur attitré du pique-nique. Comme on se lasse des meilleurs choses le Comité d'Organisation s'est mis à l'Œuvre pour obvier à cet inconvénient. Il a préparé un programme élaboré d'amusements de tous genres. Il aura, nous attirons l'attention des favoris du *Base ball*, trois Clubs des mieux conditionnés. Des prix magnifiques seront distribués aux vainqueurs des différents événements sportifs. Une fanfare de première classe sera engagée pour la circonstance. N'oubliez pas la date : jeudi 12 aout jour du Congé civique. Adulte $1. Enfants 50cts. *Communiqué.*

MENUS PROPOS

En cour d'assises.

Le Président.— Accusé, vous êtes prévenu de...

—Pardon, m'sieu le président, si j'avais été prévenu je ne serais pas ici!

Chez Nous ET Autour de Nous

—Retraite des prêtres du diocèse, au collège, cette semaine.

—On a commencé le pavage de la rue Aulneau: ce sera en bitulitique.

—C'était pèlerinage à Ste Anne, lundi. Un convoi spécial a transporté les pèlerins, qui étaient nombreux.

—M. Xavier Gosselin de cette ville est arrivé lundi dernier d'un voyage de plusieurs mois à la Colombie et au Etats-Unis.

—On demande un garçon parlant l'anglais et le français pour apprendre la pharmacie, s'adresser à M. Mc Ruer, Pharmacien.

—M. Duplessis, et M. l'abbé Massicotte, des Trois-Rivières étaient ici lundi, de retour de l'Ouest, et en route pour la province de Québec.

—La Compagnie Limitée J. H. Tremblay contracteurs ont obtenu le contrat pour la construction d'une école à Winnipeg au montant de $77000.00.

—Madame A Pigeon, de Montréal, et son neveu, monsieur Simon Chalifour, étaient de passage ici dimanche, en route pour la Colombie Anglaise et Seattle.

—Plusieurs propriétés ont changé de mains à Saint-Boniface depuis une semaine. Les divers projets des compagnies et des manufactures dans Saint-Boniface poussent toujours les spéculateurs à de nouvelles aventures.

—Le pique-nique catholique des Chevaliers de Colomb promet d'être réussi au delà de ce qu'on croyait d'abord. Nous encourageons notre population à se rendre à ce pique-nique, dont nos institutions bénéficieront notablement.

—Le *Water Carnival* de Winnipeg Beach, samedi, a été un notable événement pour ceux qui font de la villégiature. Une foule énorme y assistait. Le lac a été tranquille cette journée-là et les régates se sont faites avec succès.

—Deux tramways venant en sens inverse, coin des rues Logan et Main, dimanche soir, ont tamponné deux hommes à mort. Les conducteurs des deux tramway ont été arrêtés; le coroner en a déclaré un coupable de négligence et d'incompétence.

—Les Sœurs de la Charité de l'Hopital de St Boniface sont heureuse d'offrir leurs sincères remerciements à Madame la Présidente et aux bonnes Dames Patronnesses, pour leur généreux concours, durant le temps de l'Exposition. Leur dévouement a été couronné d'un succès bien mérité, et digne de la haute appréciation qu'elles se sont acquise dans tout ce qu'elles ont entrepris pour venir en aide à nos œuvres de charité. Que madame la présidente, ainsi que nos nobles Dames patronesses, veuillent bien agréer nos plus respectueuses! félicitations, et notre profonde reconnaissance. Les Sœurs de la Charité de l'Hopital de St. Boniface.

—M. Joseph Béliveau fils de M. Hermidas Béliveau, de cette ville, est actuellement en voyage à l'exposition de Seattle et il écrit son admiration de ce grand déploiement.

—Le C. P. R. annonce que jamais il n'a transporté autant de voyageurs en territoire canadien. L'exposition de Seattle, entre autres causes, lui fait vendre beaucoup de billets.

—Madame Joseph Lemieux, de Lévis, province de Québec et son fils M. Lévis Lemieux, sont en visite à Saint Boniface, les hôtes de M. et Mme Pierre Gosselin Madame Lemieux est belle-sœur de Mde Gosselin et de M. C. A. Lemieux.

—Les contribables de St-James et de Headingly ont décidé par un vote solide, mercredi, que le tramway, le dimanche était désirable dans la municipalité. Le *referendum* a été décisif et les chars ont fonctionné dimanche dernier dans la municipalité.

—L'exposition de Brandon, venant immédiatement après celle de Winnipeg, a eu un beau succès. Il faut se rendre compte que l'exposition de Brandon attire toujours beaucoup de monde, non seulement de la province, mais aussi de la Saskatchewan, qui est tout proche.

—L'arrière du bloc Wilson, rue McDermot, Winnipeg, s'est écroulé dimanche, sous le poids d'un réservoir à incendie d'une capacité de 20,000 gallons d'eau. L'accident s'est produit providentiellement à une heure où le bloc était vide de ses locataires; autrement les débris eussent enseveli de nombreuses victimes.

—Jusqu'où va la naïveté: un étranger s'est présenté la semaine dernière aux bâtisses du gouvernement et a demandé un certificat lui donnant transportation gratuite sur les chemins de fer et logement aux mêmes conditions dans les hôtels de la province! Son but était de vendre des articles de librairie à ses compatriotes. Son étonnement et son chagrin furent considérables d'apprendre que le gouvernement ne délivrait pas de semblables certificats. (*Free Press*)

Notice to Creditors

In the matter of the estate of Achille Moncarey late of the City of St Boniface in the Province of Manitoba, Laborer, Deceased.

Notice is hereby given that all persons having any claims against the late Achille Moncarey who died on or about the twenty-seventh day of January, A. D. 1908 at Camp No. 5 Rat Portage Lumber Company in the Province of Ontario are required to send by post prepaid or to deliver to the undersigned, the Toronto General Trusts Corporation, Administrator of the estate and effects of the said Achille Moncarey, their names and addresses and full particulars in writing of their claims and statements of their accounts and the nature of the securities, if any, held by them.

And take notice that after the 30th day of August A. D. 1909 the said Toronto General Trusts Corporation will proceed to distribute the assets of the said deceased among the persons entitled thereto having regard only to the claims of which it shall then have had notice, and that the said Toronto Toronto General Trusts Corporation will not be liable for the said assets or any part thereof to any persons of whose claim he shall not then have received notice.

Dated at Winnipeg this 12th day of June A D 1909.

THE TORONTO GENERAL TRUSTS CORPORATION
per DUBUC & TOWERS,
its Solicitors.

ON DEMANDE

Pour l'Ecole Lorette Ouest No. 990 une institutrice avec un diplôme de deuxième ou troisième classe, pouvant enseigner le français et l'Anglais. Ecole devant ouvrir le 1 sept. Pour plus amples renseignements s'adresser, en spécifiant prix demandé, à

ALFRED COURNOYER
Secrétaire Trésorier
Lorette Man.

A VENDRE

HOMME OU FEMME.—Mon certificat de terrain gratuit comme vétéran de l'année sud-africaine, émané par le département de l'Intérieur, Ottawa; bon pour 320 âcres de n'importe quel terrain ouvert dans l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba. N'importe quelle personne âgée de plus de 18 ans, homme ou femme, peu acquérir ce terrain avec ce certificat. Vente immédiate à $800. Ecrivez ou télégraphiez L. E. Telfoed, 131 Shuter Street Toronto, Ont.

Bien à vous,
HEALY & CO.

A VENDRE

LA CHANCE DE VOTRE VIE

Une belle ferme améliorée, près de St Pierre, seulement 35 milles de Winnipeg, à quinze minutes de marche de la banque, l hotel, les magasins, l'église et les écoles. Une des plus jolies campagnes françaises du Manitoba, 170 âcres en culture, clotu-rées, bonnes décharges, bonne grainerie, hangar à voitures, terre de première qualité, prête à casser, très bonne pour culture mixte. Contient à peu près 312 âcres (Taxes entieremement payées). Une petite hypothèque de $1200 payable $25 par année. Acceptera $2 l'âcre comptant, le reste payable en 10 ans, ou la recolte pourrait faire un paiement partiel. Prix, $26 l'âcre. Une propriété à Winnipeg pourrait être acceptée en paiement partiel. Aucune offre raisonnable ne sera rejetée addressez-vous au propriétaire ou téléphonez 3300 Main et 5117 Main.

JOHN COWARD,
512 rue Spence, Winnipeg.

FEUILLETON DU MANITOBA

MON COUSIN GUY

(*Suite.*)

—J'ai été une mauvaise enfant... Je l'ai quitté... J'ai pu être contente et gaie loin de lui... Le bon Dieu m'a punie... Il ne m'a pas écoutée quand je le suppliais pour obtenir sa guérison... Il me l'a repris... pour toujours!... Et moi qui, hier matin, le croyais mieux!... Tous ici, persistaient à penser comme moi, quoiqu'ils n'aient rien deviné... Il m'a encore appelé "Ariette!" et je n'ai pas compris que c'était pour la dernière fois!... Maintenant, personne ne me donnera plus mon nom— comme il le disait!... Et je l'ai mérité...

Elle frissonna ; sa voix s'étouffait dans sa gorge.

—Je vous en supplie, fit Guy, lui parlant très doucement comme à un enfant dont on veut engourdir l'angoisse, ne vous faites pas de pareils reproches!... Je vous jure, moi qui ai vu les lettres de votre pauvre père à ma sœur, que vous réalisiez son désir même en restant parmi nous... Soyez sûre aussi, ma chère petite enfant, que vous entendrez encore prononcer votre nom par... ceux qui vous aiment, comme le disait votre père... Croyez-moi, Ariette!...

Y avait-il donc, dans l'accent de Guy, quelque chose de l'accent d'Yves Morgane parlant à son enfant tant aimée? En l'entendant, elle tressaillit toute... et puis, soudain, des larmes, les premières depuis son malheur, ruisselèrent sur ses joues blanches, tandis qu'un sanglot déchirait sa gorge... Alors ce fut comme si le sceau posé sur sa douleur eût été brusquement rompu... Elle se mit à sangloter follement, tordant ses petites mains, d'angoisse... Tout bas, elle parlait à son père, lui donnant des mots tendres qu'elle lui prodiguait la veille encore, mais trop brisée pour aller de nouveau se jeter au pied du lit, pour y demeurer les yeux éperdus, arrêtés sur le visage chéri qui ne vivait plus. Au milieu de sa souffrance, elle éprouvait pourtant une douceur à le sentir, lui Guy, auprès d'elle, tenant dans les siennes sa main glacée, à l'entendre lui parler de son père avec une sympathie émue, à écouter les mots d'affection qui faisaient sa détresse moins affreuse et lui montraient à quel point elle était comprise par son ami...

Pas plus qu'elle il n'avait conscience du temps écoulé... et il tressaillit au bruit de la porte qui s'ouvrait devant Mme Morgane suivie de Mlle Catherine, aussi blanche que la coiffe qui nimbait son front. Derrière elle, Corentin s'était glissé dans la pièce au chevet de son père. Du seuil de la chambre, Mme Morgane embrassa d'un regard le groupe formé par sa belle-fille et par Guy.

—Monsieur de Pazanne, fit-elle à demi-voix au jeune homme lui montrant la vieille demoiselle agenouillée près du lit, Mlle Catherine désire vous offrir l'hospitalité. Je pense qu'Ariette voudra bien vous rendre la liberté.

Mlle Malouzec entendit-elle? Tout de suite, elle se releva, faisant signe au jeune homme de la suivre dehors. Mais Ariette avait vu son mouvement, et, devenue plus pâle encore, elle murmura, suppliante :

—Oh! Guy, vous allez revenir ?

—Oui, ma chérie, je reviendrai...

—Pourquoi partez-vous?... C'est horrible quand vous n'êtes pas là!

—Parce que Mme Morgane finirait par trouver... indiscrète ma présence ici. Mais ..

Il n'acheva pas il venait de rencontrer de nouveau les yeux perçants de Mme Morgane arrêtés sur Ariette avec une expression si dure que, dans l'intérêt de la pauvre petite, il comprit qu'il devait maîtriser la tentation qui l'étreignait de demeurer auprès d'elle aussi longtemps que sa présence lui ferait du bien.

Mais il avait horreur de l'abandonner ainsi toute seule dans cette chambre funèbre, et supplia, il lui demanda de se laisser emmener un peu par Mlle Catherine. Tout de suite elle secoua la tête, son mince visage redevenu farouche :

—Non, je ne veux pas le quitter... Est-ce que, demain, je ne le quitterai pas pour toujours ?

Sa voix semblait un souffle échappé de ses lèvres blêmies, et elle avait l'air tellement épuisée que Mlle Catherine murmura à Guy :

—Elle n'en peut plus. Si vous avez quelque influence sur elle, usez en pour l'emmener de cette chambre. Vous réussirez peut-être mieux que moi à la décider.

Il se rapprocha de l'enfant, pâle comme une jeune morte.

—Vous reviendrez Ariette ; mais il faut aller vous reposer un peu, reprit-il de cet accent qui avait tant d'empire sur elle. Venez pour avoir la force de demeurer jusqu'au bout auprès de votre pauvre père... sans quoi, demain, vous ne pourrez plus le revoir; vous serez malade...

Elle eut dans le regard, redevenu sec, une expression d'indicible souffrance; puis, fermant les yeux, elle murmura :

—Oh! demain!...

Et, sans un mot de plus, elle glissa, inerte, dans les bras de Guy, ouverts pour l'envelopper.

XII

Maintenant Yves Morgane se reposait de la vie dans la paix suprême d'un petit cimetière breton, et Guy revenait vers Paris. Non, certes, qu'il en eût le désir. Mais Mme Morgane avait jugé avec tant de malveillance son affection pour Ariette et le confiant abandon avec lequel elle y répondait, que, pour ne pas nuire à l'enfant, il s'était résigné à quitter Douarnenez sans attendre, comme il le souhaitait, que l'examen des papiers d'Yves Morgane eût éclairci la situation future d'Ariette. Mlle Catherine elle-même le lui avait vivement conseillé, et il savait pouvoir s'en rapporter à son bon sens et à sa prévoyance.

Donc, il était parti, les funèbres cérémonies terminées. Le train de nuit l'emportait vers Paris, seul dans son wagon, hanté par la vision d'une petite figure pâle comme celle d'une vierge de cire, de deux grands yeux brillant d'un éclat de fièvre, des yeux qu'il avait connus étincelants de gaieté, et qu'il ne pouvait plus revoir qu'avec leur expression de douleur sombre et passionnée, tout pleins, en même temps, d'une sorte de mystérieuse épouvante devant [illegible] pour la première fois de tout près.

Mais, en cet instant surtout il avait, vivante dans tout son être, la dernière et poignante image qu'il emportait d'elle, quand, au moment même où il allait partir [illegible] d'avoir dû lui adresser son dernier adieu sous l'œil méchant de Mme Morgane, elle était arrivée chez Mlle Malouzec, affolée par la scène violente que venait de lui faire sa belle-mère. Brutalement, Mme Morgane, qu'irritait l'intérêt général témoigné à Ariette, lui avait lancé au visage, avec l'affirmation de ses droits sur elle, la révélation de la pauvreté que lui avait léguée son père et qui la livrait à la charité de son entourage; et l'enfant, révoltée devant les paroles impitoyables qui s'abattaient sur son malheur, s'était enfuie pour venir chercher un refuge auprès de ses vieux amis,— jetée aussi vers leur maison par l'espoir instinctif que Guy serait encore là, et, avec une autorité tendre et compatissante, il s'était efforcé de calmer l'enfant éperdue, qui lui répétait tout bas comme une plainte :

Oh! Guy, pourquoi partez-vous?

Et pourquoi, après tout était-il parti, après lui avoir promis, il est vrai de revenir bientôt?.. Maintenant, un regret aigu le poignait à la seule pensée que, s'il l'avait voulu, il eut pu encore, à cette heure, être là-bas auprès de la petite aimée, à l'entourer de cette atmosphère d'affection, qui, seule, engourdissait un peu son chagrin désespéré...

—Mais je suis fou d'être parti! gronda-t-il tout bas. J'aurais dû rester près d'elle ou bien l'emporter!...

Oui, l'emporter!.. Pouvoir l'entendre, lui parler, rencontrer son regard d'enfant, si pur et si passionné!... Oh! l'avoir en cette minute, blottie confiante à ses côtés, pour qu'il pût encore lui murmurer les mots que l'on a pour les êtres chers.

Il tressaillit à cette seule évocation... et soudain, alors, la vérité, devant laquelle il se dérobait depuis des semaines, lui apparut en pleine lumière— la lumière qui illuminait la terre promise...— Lui, le club, man railleur et blasé, il aimait avec le meilleur de lui-même cette enfant que le hasard avait jeté dans sa vie et qui semblait y être entrée pour n'en jamais sortir. Est-ce qu'il pouvait se le dissimuler davantage? A cette heure, le cri de tout son être c'était de la voir, de la retrouver, de la garder pour ne plus la perdre jamais... Et l'irrésistible aveu lui en jaillit des lèvres :

—Je l'aime comme je n'ai aimé aucune femme!

Machinalement, il se leva et fit quelque pas dans le wagon, bouleversé par l'aveuglante clarté de cette révélation qui, tout à la fois, le ravissait et l'effrayait... Aimer Ariette!... Depuis des semaines, il en avait la conscience inavouée, devant son âpre besoin d'entendre parler d'elle, devant la joie obscure qui l'avait saisi à la seule pensée de la revoir à Douarnenez, où elle l'appelait.

(*A suivre*)

Joyeuses agapes

PREPARÉES PAR LA PLUS DELICATE CHARITE DU COEUR ET SUAVEMENT GOUTEES PAR LES HEUREUX CONVIVES.

Jeudi, 21 courant, à 1.30 hre p. m. les sœurs de la Charité, répondant à la gracieuse invitation de M. R. J. Côté, se rendaient avec le personnel de leurs différentes maisons, ainsi que les Rvdes Sœurs Oblates du S. C. et M. J., à bord du magnifique "Winnitoba", pour jouir d'un délicieux *pique nique* où rien ne manquait. Embarcation au son de la musique: ameublement, amusements disposés de manière à favoriser tous les goûts d'un joyeux congé.

Monsieur le Maire de St Boniface ainsi que messieurs Côté se multiplièrent en bienveillance auprès des nombreux membres de la grande famille des Sœurs Grises, pour passer bonbons, fruits, amandes etc, et jusqu'à la crème à la glace qu'avait fait préparer l'aimable délicatesse de Madame Hyland. C'était plaisir se voir le joyeux débit de tous ces bons mets qui ne manquèrent pas d'inspirer l'affectueuse reconnaissance que les petites Orphelines rendirent en chant joyeux, comme elle se lisait aussi agréablement dans l'heureuse expression des bons vieillards, qu'une aimable gaieté parut rajeunir.

Mais c'est surtout en pareil circonstance que la variété plait ; Elle avait été prévue, même pour le retour, lorsque le "Winnitoba" cotoya les rives de *River Park* pour procurer le plaisir des différents modes de voyage etc.

Rien de plus agréable qu'une marche de quelques instants dans les larges allées de ce magnifique terrain, où paissent les énormes *buffalos* que les petits enfants même peuvent appro-

cher à travers la ligne défensive de leur redoutable museau. Cette nouvelle curiosité satisfaite, il n'y avait plus que quelques pas à faire pour se rendre aux tramways, attendant à la file pour embarquer la bande joyeuse de ce nouveau passe-port. En peu d'instants, chacun et chacune put débarquer à sa destination respective, emportant de ce jour, le meilleur souvenir qui laissait une charmante *énigme* à la réflexion, que ce délicieux pique-nique avait dû couter *bien cher*, s'il était au prix du bonjour procuré. Cependant on n'avait pas vu les Religieuses ouvrir de bourse; mais dans tous les cas, frais et dépenses furent payés sans aucun concours des heureux convives, et c'est là l'énigme de la charité du cœur qui ne se contente pas de donner du pain, des vêtements au pauvre, à l'orphelin, mais aussi du bonheur!...... un beau jour récréatif!......

C'est l'œuvre des généreux organisateurs qui ont si généreusement ouvert leur bourse pour donner ce luxe de pures jouissances aux déshérités de la fortune. Au retour, à 7.15 hrs. la cloche de la maison Vicariale annonçait la Bénédiction du Saint Sacrement, favorisant, on ne peut mieux, la reconnaissance d'un chacun pour dire *merci* à l'Auteur de tout bien, et lui nommer une fois de plus le nom béni des généreux, mais non pas *nouveaux bienfaiteurs*.

LA VOIX DE L'ORPHELINE.

—Les entrées de homesteads dans l'Ouest, pendant les cinq premiers mois de l'année, se sont montées au chiffre de 13,109, soit une augmentation de 2,607 sur la période correspondante de l'année dernière.

Municipality of DeSalaberry

Abstract Statement of Receipts and Expenditures from January 1st 1908 to December 31st 1908

RECEIPTS

Item		
Cash on hand January 1st 1908		$ 112.44
Taxes, General	$20,427.91	
" Drainage	4,927.47	
		25,355.38
Bills Payable		7,000.00
Redemptions		783.76
Sundry Revenues (Sale of old material etc)		255.80
Licenses		275.00
Provincial Treasurer (1907-08 Wolf Bounty)		107.00
Tax Certificates Fees		5.50
Road Tax		4.00
Banque d'Hochelaga, (cheque issued)		39,088.64
		$72,987.52

EXPENDITURES

Item			
Drainage Commissioner			$ 8,576.90
Municipal Commissioner			153.24
Bills Payable			5,000.00
Redemptions			781.64
Tax Sale, Lands Acquired for Taxes (Journal Entry)			163.11
Municipal Building			7,940.88
School Districts:			
St. Pierre Nord	$ 307.50		
St. Pierre Centre	2,617.92		
St. Pierre Sud	515.00		
D'Iberville	1,020 00		
St. Nicholas	691.00		
De Levis	360.00		
LaRochelle	390.00		
St. Elizabeth	148.31		
North Star	417.00		
Empress	458.50		
Rosetta	38.00		
Kingswood	115.50		
St. Genevieve	515.00		
Union Point	50.55		
Aux Marais	751.00		
St. Antoine	41 13		
			8,636.41
Administration:			
Roads	$1,835.76		
Bridges	1,827.84		
Public Works	1,221.50		
Printing	74.08		
Postage	67.50		
Stationery	55 06		
Aids & Grants	60 00		
Fuel	262 80		
Officer's Salaries	1,178 00		
Noxious Weeds	294.70		
Interest & Exchange	179.05		
Wolf Bounty, $170 00	89 00	89.00	
Councillors Indem.	194.70		
Vital Statistics	14.50		
Elections	47 68		
			7,402.17
Banque d'Hochelaga, deposits			33,512.50
Balance, Cash on hand			232.29
			$72,987.52

Certified Correct,

P. A. DUMOUCHEL,
Prov. Mun Auditor.

St. Pierre, May. 1909.

Abstract Statement of Revenue Account at December 31st 1908

DR.

Item		
Drainage Commissioner Balance of 1907 Taxes, not provided for per Auditor's Report.		2,862.39
Empress School District, Balance due on 1907 levy.		173.50
Maintenance of Schools, 1908 levy.		
St. Pierre Nord	$ 615.00	
St. Pierre Centre	2,715.83	
St. Pierre Sud	590.00	
D'Iberville	1,070.00	
St. Nicholas	502.00	
De Levis	720.00	
LaRochelle	415.00	
St. Elizabeth	226.37	
North Star	429.00	
Empress	472.50	
Rosetta	76.00	
Kingswood	115.50	
St Geneviève	490.00	
Union Point	42.60	
St. Antoine	24.61	
Aux Marais	850.00	
		9,354.41
Administration:		
Roads	$ 1,835 76	
Bridges	1,827.84	
Public Works	1,221.50	
Officer's Salaries	1,178.00	
Aids & Grants	60.00	
Noxious Weeds	294.70	
Printing, Postage & Stationery	196.64	
Vital Statistics	14.50	
Elections	47.68	
Fuel	262.82	
Interest & Exchange	179.05	
Wolf Bounty	89 00	
Councillor's Indem.	194.70	
		7,402.17
Seed Grain Accounts Written off		1.298.04
Taxes. Discount allowed on current Year's	1,610.40	
Taxes Cancelled	4 50	
		1,614.90
Municipal Commissioner, 1908 levy		217.09
Balance carried down		8,678.32
		$31,300,82

CR.

Item		
Balance at credit per Auditor's Report Dec. 31st 1907		$10,494.72
Balance, 1907, Wolf Bounty not on Auditors Report		30 00
1907, Taxes omitted on Roll		50.00
Taxes, 1908 levy per Roll	19,516.84	
Penalty added to unpaid taxes March 1st 1908	594.84	
Statute Labor 1908 Roll	76.00	
		20,187.68
Sundry Revenues		225.80
Fees (Tax Certificates	$ 5.50	
Fees, Redemptions	2.12	
		7.62
Licenses		275.00
		$31,300 82

Certified Correct,

P. A. DUMOUCHEL,
Pro. Mun. Auditor.

St. Pierre, May 1909.

Financial Statement for the Twelve Months ending December 31st 1908

ASSETS

Item		
Unpaid Taxes per Roll (General)	$ 5,144.21	
Unpaid Taxes per Roll (Drainage)	3,209.26	
		8,353.47
Municipal Building	7,940.88	
Road Machinery	1,800 00	
Office Furnitures & Fixtures	500.00	
		10 240.88
Lands Acquired for Taxes		163.11
Provincial Treasurer (Wolf Bounty)		12.00
Cash on hand	232.29	
Cash in Bank	546.16	
		778 45
		$19,547.91

LIABILITIES

Item		
Drainage Commissioner		$ 4,035.92
Municipal Gommissioner		217.09
Bills Payable		1,500.00
School Districts:		
St. Pierre Nord	$ 416.00	
St. Pierre Centre	1,357.91	
St. Pierre Sud	295.00	
D'Iberville	535 00	
St. Nicholas	251.00	
De Levis	360.00	
LaRochelle	207 50	
St. Elizabeth	226.37	
North Star	214 00	
Empress	410.00	
Rosetta	38.00	
St. Geneviève	245,00	
Union Point	21.30	
Aux Marais	425.00	
St. Antoine		
Kingswood	115.50	
		5,116.58
Revenue Account	8,201.68	
Amount due, Municipality of Hanover for inter Municipal Works not recorded on Dec. 31st 1908	476.74	
		8,678.32
		$19,547.91

Certifié Correct,

P. A. DUMOUCHEL,
Pro. Mun. Auditor.

St. Pierre, May. 1909.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que Helena Mellor Fleming, fera application au Parlement du Canada, à la prochaine session après la présente session, pour obtenir un bill de divorce d'avec son mari Herbert Victor Fleming de la Cité de Milwaukee, dans l'Etat du Wisconsin, E. U., comptable autrefois de la Cité de Winnipeg, Man., pour adultère, abandon et bigamie, et pour la garde de l'enfant fruit du mariage, et une ordonnance pour son support et son entretien.

Daté le 21 d'avril, A.D. 1909.

WILLOUGHBY, PICKETT & CRAIG,
Moose Jaw, Sask., solliciteurs pour la pétitionnaire Helena Mellor Fleming.